

Mémoires

Revue Scientifique des Lettres,
des Langues, des Arts
et de la Communication



**MÉMOIRES, Revue scientifique des Lettres, des Langues,
des Arts et de la Communication**

ISSN-L : 3104-9370

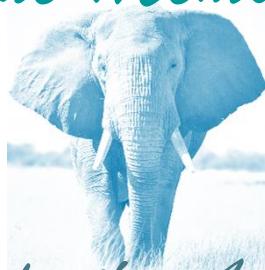
E-ISSN : 3104-9389

<https://memoiresrellac.ci/>

relac24.upgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo – Côte d'Ivoire)

Revue Mémoires



Périodicité : Annuelle

Numéro 001, Volume 1 – Décembre 2025

Coordinateurs - Coordonnateurs

ESSE Kotchi Katin Habib & TOURE Kignilman Laurent

ADMINISTRATION ET NORMES ÉDITORIALES

Directeur de publication (Directeur de la revue)

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Directeur adjoint

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Directeurs financiers

Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef Adjoint

Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Secrétaires administratifs

Dr ETTIEN Kangah Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr YEO Ahmed Ouloto, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU Konan Arnaud J., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Chargé de Communication et marketing

Dr TOURÉ Bassamanan, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOFFI Anvilé Marie Noëlle, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr OUATTARA Alama, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAME Yao Gilles, Université Peleforo Gon Coulibaly

Représentants extérieurs

Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie - France)

Dr COULIBALY Moussa, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Dr AIFOUR Mohamed Cherif, Université de Oum El Bouaghi (Algérie)

Dr DEDO Hermand Abel, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr SILUE Gomongo Nagarwélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONÉ Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU K. Samuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr OUINGNON Hodé Hyacinthe, Université Abomey-Calavi (Bénin)

Dr SÉRÉ Abdoulaye, École Normale Supérieure (Koudougou – Burkina Faso)

Dre MONSIA Audrey, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

Dr GBOGOU Abraham, École Normale Supérieure – Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur PAPÉ Adoux Marc, Université de Pennsylvanie (USA)
Professeur NGAMOUNTSIKA Edouard, Université Marien N'Gouabi (Rép. de Congo)
Professeur NDONGO Ibara Yvon-Pierre, Université Marien N'Gouabi (RD Congo)
Professeur KOUABENAN-KOSSONOU François, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur N'GUESSAN Assoa Pascal, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur OUEDRAOGO Youssouf, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
Professeur TOUSSOU Okri Pascal, Université Abomey-Calavi (Bénin)
Professeur OUATTARA Vincent, Université Nobert Zongo (Burkina Faso)
Professeur KOFFI Loukou Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BONY Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BEUGRÉ Z. Stéphane, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)
Dr (MC) COULIBALY Lassina, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) COULIBALY Nanourgo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) DJOKOURI Innocent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Yacouba, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie)
Dr (MC) KOUASSI K. Jean-Michel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) PENAN Yehan Landry, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SAMBOU Alphonse, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
Dr (MC) SANOGO Drissa, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SILUE Gnénébélougo, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

COMITÉ DE REDACTION

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr ETTIEN K. Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

LIGNE ÉDITORIALE



Faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé... La Revue Mémoires (au pluriel) se pose comme un conservatoire des travaux inédits qui contribuent à enrichir les débats contemporains et à créer des pistes de développement. L'éléphant symbolise la force, la sagesse dans les pas, la résilience dans l'environnement universitaire et l'ambition de la revue.

MÉMOIRES est une revue de parution annuelle de l'Université Peleforo Gon Coulibaly.

Elle garantit la publication des contributions originales dans les domaines des sciences humaines et sociales notamment des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution engage son auteur, même des années après la publication de son article. La revue MÉMOIRES a pour vocation de promouvoir la recherche fondamentale et appliquée, en encourageant les approches transversales et innovantes. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels désireux de partager leurs travaux dans un cadre rigoureux et exigeant. Les contributions peuvent relever de diverses méthodologies (théoriques, empiriques, comparatives, etc.), à condition qu'elles s'inscrivent dans une démarche scientifique claire et contribuent à l'avancement des connaissances.

[La Rédaction](#)

CONSIGNES AUX AUTEURS

Le nombre de pages minimum : 10 pages, **maximum :** 18 pages

Marge : haut et bas : 2 cm, droite et gauche : 2 cm.

Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page

Police : Arial narrow, Taille : 12

Interligne : 1,15

Orientation : Portrait

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue Mémoires doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **relac24.upgc@gmail.com**

Titre : La première page doit comporter le titre de l'article (taille 16, gras, couleur **bleu-vert foncé**), les Noms et Prénoms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.

Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 150 mots. Il doit être succinct et faire ressortir l'essentiel. Taille 10, interligne 1,0

Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.

Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situer le contexte de l'étude. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : **1.** ; **1.1.** ; **1.1.1.** ; **2.** ; **2.1.** ; **2.1.1.** ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA 7

Conclusion : Elle ne doit pas être une reprise du résumé et de la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte selon les normes APA 7.

Journal : Appliquer les normes APA 7.

Livres : Appliquer les normes APA 7.

Proceedings : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

SOMMAIRE

TRAORÉ Sogotènin Ramata, <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>Le mode de dramatisation de la philosophie de la transculturalité dans Nous étions assis sur le rivage du monde... de José Pliya</i>	1-17
BOMBOH Maxime Bomboh, <i>École Supérieure de Théâtre, Cinéma et l'Audio-Visuel, INSAAC</i>	<i>L'esthétiques conjecturelle dans le théâtre de Jean Genet</i>	18-24
AGOBE Ablakpa Jacob, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
KOUAME Clément Kouadio, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Français, illettrisme et parole des insuffisants rénaux : défis sociolinguistiques de la recherche qualitative en Côte d'Ivoire</i>	29-46
KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
SENY Ehouman Dibié Besmez, <i>INSAAC</i>		
KOUADIO Mafiani N'Da, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Symbolisation et vulgarisation de la fête des ignames chez les Agni sanwi</i>	47-59
TOUMAN Kouadio Hyppolite, <i>Université Alassane Ouattara</i>		
YAO Kobenan sylvain, <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Des distorsions syntaxiques comme marqueurs de focalisation grammaticale dans Allah n'est pas obligé, La vie et demie et de La bible et le fusil</i>	60-74
MONSIA épouse Sahouan Gouelou Sandrine Audrey Flora, <i>Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)</i>	<i>Révolution scripturale, contribution littéraire et sociale : cas des Romancières postcoloniales.</i>	75-92
DOUMBIA Bangali, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>De la mise en scène du factuel à l'engagement dans Monoko-zohi de Diégou Baily</i>	93-104
N'GONIAN Kouassi Anicet <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>L'écriture érotique au féminin de Paul Verlaine à partir de la section « Les amies » du recueil Parallèlement</i>	105-121
KOUADIO Fortina Junior Ely <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Les Châtiments de Victor Hugo : un creuset de l'humanisme</i>	122-136
LOGBO Azo Assiène Samuel <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Une convergence des écoles d'écocritique à la bio(éco)thémie ivoirienne</i>	137-154
LANÉ BI Vanié Serge <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>De la pérennisation de la culture à la patrimonialisation du livre : une étude comparative entre « fiñ », le conte gouro et la bibliothèque</i>	155-169
KACOU BI Tozan Franck Sylver <i>Université Alassane Ouattara</i>		

KOUAMÉ N'Guessan Ange Corneille <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Emploi des gallicismes chez Kourouma. Du culte de la langue française à son extension par phagocytose des langues et cultures locales africaines</i>	170-182
DADIÉ Bessou Jérémie <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème</i>	183-195
TANOH N'Da Tahia Henriette <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise</i>	192-210

Mémoires

n°1, Vol. 1



Mémoires | n°1, décembre 2025

Revue Mémoires, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Revue **Mémoires**, ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389

relac24.upgc@gmail.com * <https://memoiresrellac.ci/>

Emploi des gallicismes chez Kourouma. Du culte de la langue française à son extension par phagocytose des langues et cultures locales africaines

KOUAMÉ N'Guessan Ange Corneille

Université Alassane Ouattara

angenguessan37@yahoo.fr

Reçu: 10/11/2025,

Accepté: 10/12/2025,

Publié: 31/12/2025

Résumé

Les gallicismes sont des constructions spécifiques à la langue française. Pour le commun des hommes, ces constructions sont arrêtées pour rester fidèles à la spécificité de la langue française. La question qui se pose est de savoir comment considérer les africanismes qui enrichissent la langue française en lui octroyant d'autres spécificités. Nous assistons à une appropriation inverse de la langue française qui étend les gallicismes par des créations nouvelles au contact des langues locales. Dans tous les cas, la langue française s'enrichit de façon continue et toute cette évolution conduit à sa spécificité au travers d'autres langues. La langue française devient une agglutinatrice de langues, elle leur arrache leur essence pour se fixer davantage.

Mots clés : agglutination, extension, gallicisme, langue française, langues locales.

Abstract

Gallicisms are constructions specific to the French language. For the common man, these constructions are stopped to remain faithful to the specificity of the French language. The question that arises is how to consider Africanisms in the French language ? We are witnessing a reverse appropriation of the French language which extends Gallicisms by new creations in contact with local languages. In all cases, the French language is continually enriched and all this evolution leads to its specificity through other languages. The French language becomes an agglutinator of languages, it tears away their essence to fix itself again.

Keywords : agglutination, extension, Gallicism, French language, local languages.

Introduction

L'appropriation de la langue française est un concept vu par G. Kouassi (2007, p. 11) comme une récupération, une « prise en charge linguistique et esthétique de la langue française ». Il s'ensuit un travail d'orfèvre sur la langue française pour l'embellir. C'est pourquoi Sartre a eu à traiter les Africains de « voleurs de langue » (*Ibidem*). Cette vision péjorative est vraie si l'on conçoit que les Africains s'obligent à adapter le français à leur réalité. Mais, la question qui se pose est de savoir si la grande gagnante dans l'appropriation du français par les Africains n'est pas la langue française elle-même. Roland Kouassi (2019, p. 211) pose ce problème dans une contribution intitulée « La syntaxe frontale de « et » dans *Le Pagne noir* de Bernard Dadié : une appropriation inverse ? » On est en droit de se demander si l'appropriation n'est pas inversée. Il faut prouver que la langue française se développe et se stabilise au contact des langues africaines et de leurs cultures. Cette vision paradoxale du vol des langues peut être retracée selon la dynamique de la notion de gallicisme dans les textes de Kourouma. Dans quelle mesure l'évolution de la notion de gallicisme par les influences constatées des langues africaines assure-t-elle l'extension et la solidité intrinsèque de la langue française ? Il faut montrer que les gallicismes ne constituent pas une liste d'expressions arrêtées : au contraire, ils suivent toutes sortes de transformations opérées sur la langue française dans sa pureté et son évolution à établir l'esprit français dans le discours. À partir de la grammaire normative et de la sociolinguistique, nous présenterons une typologie des gallicismes pour voir leur extension par l'agglutination linguistique et culturelle des langues locales pour asseoir l'esprit français à travers un jeu d'expressivité.

1. La typologie des gallicismes

Un emprunt fait à la langue française est un gallicisme. Dans ce cadre, l'on se trouve dans une autre langue dans laquelle il est convoqué un mot français. Mais, le gallicisme est aussi une tournure particulière à la langue française. On assiste à des formulations spécifiques à la langue française. Elles sont consacrées par l'usage. On l'appelle idiotisme français. Ainsi, on parlera de gallicisme ou d'idiotisme français comme « une tournure ou une construction du français qu'il est impossible de traduire littéralement dans une langue comme se mettre en quatre, être sur les dents ou il y a » (J. Dubois et al., 1994, p. 213). On note, à partir de cette catégorisation, les gallicismes de construction, d'une part, et les gallicismes de figure, d'autre part.

1.1. Les gallicismes de construction

Les gallicismes de construction sont certes figés, mais obéissent à quelques transformations grammaticales ou syntaxiques qui ne nuisent pas à la base de l'expression ou de la formulation. Ce sont des dynamiques « passe-partout » du français, faisant sa spécificité. On peut dégager :

- « - le futur proche ou immédiat : « *je vais partir* ».
- le présent continu ou progressif : « *il est en train de jouer* ».
- le passé proche ou récent : « *je viens de manger* ».
- il y a : « *il y a un lion dans la forêt* ».
- c'est.....qui : « *c'est nous qui parlons* ».
- c'est.....que : « *c'est le bruit que je déteste* ».
- ce qui.....c'est : « *ce qui m'intéresse, c'est la lecture* ».
- ce que.....c'est : « *ce que je déteste, c'est le mensonge* ».
- ce dont.....c'est : « *ce dont j'ai besoin, c'est ton aide* ».
- voici : « *voici votre clé* ».
- voilà : « *voilà notre jardin* » (T. A.-N. Assem, 2021)

Certains de ces gallicismes sont utilisés par Kourouma dans ses romans. Ils révèlent le parler spécifique en langue française qui s'oblige à des tournures consacrées pour révéler la pensée du locuteur.

Exemples :

- 1- Il peut tirer dessus avec les canines d'un molosse affamé, rien à en tirer, rien à sucer, c'est du nerf, ça ne se mâche pas. (*Les soleils des indépendances*, p. 25)
- 2- C'était trop pour ma petite tête d'oiseau. (*Quand on refuse on dit non*, p. 60)
- 3- Ça c'est pour les vieux aux barbes abondantes et blanches, c'est ce que dit le proverbe. (*Allah n'est pas obligé*, p. 11)
- 4- C'est à cet instant que fusa de l'assemblée l'injonction :
-Assois tes fesses et ferme ta bouche ! (*Les soleils des indépendances*, p. 15)
- 5- C'est sa fille que j'admirais. (*Quand on refuse on dit non*, p. 33)
- 6- Et c'était lui qui se trouvait au bout de la course, au terme de la nuit, à l'achèvement de l'essoufflement. (*Les soleils des indépendances*, p. 48)
- 7- C'est lui qui met sur les routes de Côte d'Ivoire tous les réfugiés. (*Quand on refuse on dit non*, p. 81)
- 8- Il faisait beau. (*Monnè, outrages et défis*, p. 24)

Le français se spécifie par l'usage des présentatifs pour indiquer les éléments dans le discours. La forme fixée « c'est » avec des variantes syntaxiques « c'est ...qui, que, etc. » est utilisée comme on le voit dans ces exemples.

Ainsi, dans les exemples 1 et 3, nous avons la formule « c'est » simple. Il n'y pas d'influence syntaxique d'accord, nous avons la 3^e personne du singulier. Mais, dans l'exemple 2, on note une influence temporelle qui transforme la flexion de « c'est » en « c'était ». Avec l'exemple 3 aussi, une forme complexe du gallicisme « c'est » est notée « c'est ce que ». Dans les autres exemples, le gallicisme est complexifié grâce à sa tendance à mettre en relief des éléments par encadrement avec les formes « c'est...que » (exemples 4 et 5), « c'est ...qui » (exemple 7), « c'était...qui » (exemple 6).

La forme impersonnelle est aussi utilisée avec « il faisait beau » (exemple 8) qui mêle gallicisme de construction et gallicisme de figure « faire beau ».

Outre les gallicismes de construction, nous avons les gallicismes de figure.

1.2. Les gallicismes de figure

Les gallicismes de figure sont très nombreux et divers. Ils s'insèrent dans la dynamique de la syntaxe et de la sémantique du français à travers des usages anciens ou des tendances consacrées. Ce sont des expressions françaises figées plus ou moins et dégageant un sens lexical ou expressif propre. Elles semblent provenir d'anciens usages particuliers de la langue française, comparativement à d'autres langues évidemment, de sorte que leur traduction actuelle en des énoncés structurés et logiques est difficile, voire impossible. Ces gallicismes ordinaires sont utilisés dans les romans de Kourouma comme pour monter sa bonne maîtrise et connaissance de la langue française. Relevons quelques-uns :

Exemples :

- 9- Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays. (*Allah n'est pas obligé*, p. 51)
- 10- Ils voulaient, cette fois, ces barbares et mécréants d'« Allamas », s'approprier tous les trains de France, transformer tous les Nègres d'Afrique en bêtes de somme ... (*Monnè, outrages et défis*, p. 106)
- 11- Quand on a découvert le pot aux roses et compris que tout ça c'était du bidon, on l'a poursuivi. (*Allah n'est pas obligé*, p. 67)
- 12- Et chacun courait pour aller se réfugier dans la forêt sans demander son reste. (*Allah n'est pas obligé*, p. 57)
- 13- Quand on a découvert le pot aux roses et compris que tout ça était du bidon, on l'a poursuivi. (*Allah n'est pas obligé*, p. 67)
- 14- Quand Sarah s'éloigna ils firent main basse sur toutes les bananes. (*Allah n'est pas obligé*, p. 91)
- 15- J'ai mis le pied dans le plat pour provoquer Sita. (*Quand on refuse on dit non* : P.12)

16- Sans qu'on n'ait jamais pu prendre les tueurs la main dans le sac. (*Quand on refuse on dit non*, p. 22)

Les gallicismes de figure sont nombreux dans les romans de Kourouma. Leur expressivité semble participer à la mise en place de l'écrit littéraire. Les expressions ne peuvent être considérées dans un sens qui prend en compte les mots dans leurs spécificités particulières. Il faut tenir compte de l'ensemble de l'expression, de sa totalité signifiante dans l'histoire du français ou de l'histoire qui a vu naître l'expression idiomatique. Analysons les gallicismes, dans ces exemples, réciproquement.

Ainsi, « bandits de grand chemin » est compris comme de dangereux criminels et non comme des bandits qui sont sur les grands chemins.

« Bêtes de somme » se comprend comme « des bœufs au travail » ou, vu sur un plan figuré, des hommes travaillant péniblement. Mais, il ne faut pas considérer l'expression comme un syntagme nominal constitué de « bête » et de « somme », ce qui pourrait signifier « bêtes additionnées ».

« Le pot aux roses » est une découverte du secret et non le pot dans lequel on a mis des roses. Cette réalité référentielle est possible mais ne concerne pas ce contexte spécifique de la langue française dans sa dynamique idiomatique.

« Sans demander son reste » est une expression gallique qui signifie « immédiatement », « précipitamment ». Ce qui n'a rien à avoir avec le sens littéral de « sans demander son reste ». On ne demande pas un reste ici.

« Firent main basse sur » est une expression idiomatique qui signifie « voler ». Il ne s'agit pas simplement de mettre la main sur quelque chose.

« Mis le pied dans le plat » marque l'engagement à faire quelque chose. Il ne s'agit pas littéralement de mettre le pied dans le plat » pour provoquer Sita.

« La main dans le sac » permet de traduire un fragrant délit. Il ne faut surtout pas considérer cela comme une simple action de mettre la main dans le sac.

Les usagers du français connaissent la spécificité de ces constructions et de leur sens précis. Cependant, un locuteur qui ne maîtrise pas la langue française et qui est au stade de son apprentissage ne peut comprendre ces formulations spécifiques au français. C'est pourquoi, l'on parle de gallicisme.

Dans cette dynamique, d'autres variétés peuvent s'appuyer sur cet esprit d'établissement de la figure française de construction linguistique.

C'est le cas, par exemple, des dynamiques morphologiques dans la construction de syntagmes nominaux figés à signification établie une fois pour toute. Dans cette mesure, la traduction d'une référenciation lexicale part sur la base d'une construction que le français fige définitivement. L'association de mots ainsi établie devient un

gallicisme. Ici, le gallicisme n'est pas hermétique dans sa saisie sémantique, mais il n'en demeure pas moins qu'il met en relief une spécificité du français que le répertoire lexical sépare. Dans la dynamique du discours, certains syntagmes nominaux ne peuvent être analysés séparément dans la mesure où ils forment un bloc sémantique et référentiel. La notion de gallicisme dans l'intimité du français s'entend. Voyons quelques exemples de syntagmes constitués à valeur idiomatique.

- 17- À un virage il entendit leurs cavalcades montant à l'assaut des pouvoirs bâtards et illégitimes des présidents de la République et du parti unique. (*Les Soleils des indépendances*, p. 100)
- 18- Vos gardes du corps se pressent autour de vous. (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p. 285)
- 19- Ces années d'or étaient dues à plusieurs facteurs favorables. (*Quand on refuse on dit non*, p. 50)
- 20- Il fallait se faire un complément de revenus pour continuer les virées nocturnes dans les boîtes de nuit. (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p. 235)
- 21- D'abord Ouattara, du Rassemblement, bête noire de Bédié, mais aussi tous les candidats du vieux Parti démocratique d'Houphouët-Boigny. (*Quand on refuse, on dit non*, p.117)
- 22- Au Kébi, tout le monde, autour des lampes tempêtes, s'affairait. (*Monnè, outrages et défis*, p. 106)

Le français se sert de certains éléments pris dans le répertoire lexical pour en faire des dynamiques sémantiques et référentielles propres au français en référence à des réalités spécifiques.

Ainsi, « présidents de la République » est l'association signifiante de deux noms « président » et « république » pour former le mot relatif au poste de dirigeant de pays, de l'État ». L'usage de ce syntagme pour l'usager de la langue française se fera en connaissance de cette dynamique, de même que « parti unique ». Ici, l'adjectif « unique » est associé à « parti » pour former une entité signifiante relative à une forme de gouvernance bien connue des locuteurs français.

« Gardes du corps », « boîtes de nuit », « bête noire » et « lampes tempête » entrent aussi dans cette tendance de création syntagmatique du lexique que l'usager du français se fixe. Mais, ici, l'expression n'est pas imagée et se rapporte à la dynamique ordinaire de la construction des syntagmes et des phrases dans le discours. Même la fixation définitive des syntagmes créés pour représenter des éléments référentiels autorise à les considérer comme des créations idiomatiques françaises. Kourouma se fait fort d'utiliser ces compositions lexicales déposées du français.

Le gallicisme de figure, comme on vient de le voir, s'appuie sur l'essence des règles grammaticales du français pour établir des nouveautés lexicales à fond figé. Par ailleurs, avec les apports syntaxiques, ce type de gallicisme peut modeler la dynamique phonologique de l'énoncé. Ainsi, l'insertion d'une lettre dans la construction rend la prononciation plus douce et plus coulante. C'est le cas dans les exemples suivants :

- 23- *Bouillie ! Bouillie bien sucrée ! crie-t-elle.* (*Les soleils des indépendances*, p. 49)
- 24- *Que vous a-t-il dit, expliqué ?* (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p.19)
- 25- *Il me faut vite le récupérer pour que les cannibales ne me le dévorent pas, s'écria-t-elle en pleurant.* (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p.107)

Dans ces exemples, la lettre "t" intercalée entre le verbe et le pronom est une spécificité syntaxique en français : le hiatus. Une telle construction est spécifique à la langue française et ne saurait se traduire dans une autre langue. Il y a une recherche d'harmonie par l'auteur à travers cette occurrence.

On comprend que le gallicisme n'est pas figé dans une catégorisation. C'est la dynamique de l'esprit français dans le maniement de la langue. Ainsi, Roland Kouassi et Brigitte Irié Lou (2017, p. 142) s'interrogent : « au-delà de l'idiotisme français ordinaire ne doit-on pas prendre en compte un esprit typiquement français qui marque intimement la langue française ? ». Dans ce cadre, « le gallicisme est une manifestation du génie de la langue » (D. Savatovsky, 2001).

Ainsi, la notion de gallicisme peut se déployer dans une dynamique subversive qui au bout du compte permet à la langue française de se réinventée. Ici, le gallicisme procède par agglutination de langue. Dans l'optique d'une appropriation linguistique et esthétique de la langue française, la puissance de la langue française procède à une appropriation inverse car ce sont les langues locales qui enrichissent la langue française en lui donnant d'autres spécificités.

2. Le gallicisme moderne comme agglutination des langues locales

La notion de gallicisme a besoin d'être inscrite dans la modernité de la langue française si elle milite dans le sens d'établir un esprit qui a pour but de sauvegarder la langue française. Dès lors, sur le plan linguistique, sur le plan culturel et sur le plan esthétique, les gallicismes se signalent autrement pour révéler la densité et la particularité de la langue française.

2.1. La dynamique linguistique

La langue française n'a pas l'intention de se renfermer sur elle-même au nom d'une pureté linguistique à sauvegarder ou à garder à l'abri des subversions et des bouleversements linguistiques. Elle s'ouvre à la transformation, en mettant en avant des formes plus appropriées selon des circonstances et situations linguistiques précises. Ainsi en est-il des néologismes. Les néologismes sont des mots formés, inventés si le répertoire du français ne les a pas encore prévus. Ils s'inscrivent dans l'esprit général de la langue française et peuvent fonctionner comme des gallicismes. Kourouma, dans cette perspective, crée des mots sur la base des libertés lexicales offertes par la langue française elle-même. On se place dans l'intimité grammaticale de la langue pour la faire évoluer lexicalement.

Exemples :

- 26- Je suis malpoli comme la babiche d'un bouc. (*Quand on refuse on dit non*, p. 15)
- 27- La seule petite chose qui avait coupé l'espoir et l'enthousiasme était qu'Abdoulaye maraboutait cher. (*Les soleils des indépendances*, p. 66)
- 28- Me voilà présenté en six points pas un de plus en chair et en os avec en plume ma façon incorrecte et insolente de parler. (*Allah n'est pas obligé*, p. 12)
- 29- Il a gueulé plus fort encore : « Enlevez-moi d'ici. Sinon je vais vous féticher. Vous féticher tous. (*Allah n'est pas obligé*, p. 106)

Le mot "malpoli" paraît bien construit. L'on a le préfixe "mal" qui exprime la négation et la racine "poli". C'est un mot que l'on utilise en concurrence avec "impoli". Cependant, « malpoli » n'existe dans aucun dictionnaire classique du français. Le mot s'est créé par composition de deux mots différents. Sur un autre principe, celui de la dérivation, "marabouter", "en plume" et "féticher" sont conçus en tant que néologismes.

Marabouter → marabout (nom) + -er (forme verbale)

Féticher → fétiche (nom) + -er (forme verbale)

Dans ces deux cas, des noms sont transformés en verbes par adjonction de la forme de l'infinitif des verbes du premier groupe.

Les créations lexicales faites par Kourouma portent la langue française dans une évolution qui prend en compte des spécificités de langues africaines auxquelles l'on modèle avec l'esprit de la langue française à travers sa grammaire. En réalité, la langue française semble s'approprier les langues locales en les transformant linguistiquement pour trouver des formes meilleures pour communiquer. Mais, dès que la solution d'hybridation linguistique est trouvée, le mot ou les formes deviennent une propriété de la langue française, occasionnellement ou définitivement. Une chose

est sûre, les formes trouvées, remodelées en français sont français et n'appartiennent plus aux langues locales.

Les transformations morphologiques des langues locales en français ne sont rien à côté de la richesse lexicale imprimée à certains mots français dans l'esprit des langues locales. Ainsi, des sens nouveaux sont donnés à des mots français utilisés en Afrique. Ces aspects sont retrouvés dans les textes de Kourouma.

Il est question, ici, de mots qui existent déjà dans la langue française. Seulement, le sens qui leur est conféré dans l'usage africain s'écarte de leur signification originelle. Ces sens ne se rencontrent que dans la langue française parlée en Afrique.

Exemples :

- 30- Mais Allah n'est pas obligé de m'accorder tout de suite l'argent à profusion, pour acheter un gbaga et marier Fanta, la plus belle femme du monde. (*Quand on refuse on dit non*, p. 14)
- 31- J'ai été recueilli par mon cousin Mamadou Doumbia, docteur à Daloa en Côte d'Ivoire. (*Quand on refuse on dit non*, p. 15)
- 32- Il a combiné avec Gbagbo. (*Quand on refuse on dit non*, p. 118)
- 33- Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume... (*Les soleils des indépendances*, p. 9)
- 34- Il t'a née avec les douleurs de l'ulcère. (*Allah n'est pas obligé*, p.17)

Les subversions sémantiques opérées dans ces exemples ont pour but d'élargir la signification des mots appartenant au français. Les usagers africains les utilisent pour traduire des spécificités discursives, référentielles et sémantiques qui leur sont propres. Dès lors, le répertoire lexical du français croît par l'insertion d'autres dynamiques signifiantes dans le discours. Dans l'exemple 30, comme on le sait, "marier" veut dire donner en mariage à quelqu'un. Ainsi, l'action de marier est faite par une personne autre que les mariés. Cependant, ici, on constate l'implication du marié dans cet acte. Cela s'explique par le fait que des usagers de la langue française en Afrique ne font pas la différence entre "se marier à" et "marier", le premier veut dire "épouser" et le second "donner en mariage". L'usage africain tend à donner au verbe « marier » le sens de « épouser », c'est-à-dire "prendre en mariage".

Dans l'exemple 31, l'on révèle que les premiers docteurs connus en Afrique étaient des docteurs en médecine, l'usage en Afrique tente à assimiler tous les docteurs aux médecins. Dès lors, dans une conception africaine docteur veut dire médecin. Or il y a des docteurs dans plusieurs domaines. Ici, on joue plus sur le sens du mot plutôt que sur sa forme.

Dans l'exemple 32, il est de notoriété publique que "Combiner" c'est procéder à l'association de plusieurs éléments. On combine, donc, des éléments. Nous avons un verbe transitif direct. Dans sa forme, ici, « combiner avec », est transitif indirect, et veut dire « magouiller ». Ce sens qui est typique à la langue française parlée en Afrique est largement tributaire du sens du substantif "combine" signifiant "magouille".

"Finir", c'est arriver au terme d'un processus, de quelque chose. Dans la forme active en usage dans l'exemple 33, il s'agit de la traduction directe du terme malinké "a banan" pour signifier "il est mort".

"Naître", c'est venir au monde, arriver à l'existence : on naît donc, on ne naît pas quelqu'un. Et on accouche quelqu'un. Dans l'exemple 34, il y a une confusion manifeste entre le verbe "naître" et le verbe "accoucher". "Naître" n'est pas utilisé de façon appropriée. Il aurait fallu dire "il t'a fait venir au monde" ou "il t'a accouché".

L'analyse de ces mots à fond d'africanisme qui épousent exactement le lexique français par la forme des mots est très délicate. En effet, un mot français ayant son sens dans les langues locales garde-t-il sa nature de mot français ? Le mot a une signification contextuelle. Sur cette base, le mot français à fond locale demeure un mot français bonifié, spécial à qui le statut de gallicisme ne peut être enlevé. Cette impossibilité d'arracher la valeur « française » au mot l'ancre davantage dans le gallicisme en tant qu'incontournable de la langue. Ici, le gallicisme fonctionne comme une phagocytose de la langue étrangère ou de la langue locale africaine. Ce néo-gallicisme gagne des formulations plus grandes en puisant dans la culture et la langue des Africains à travers le sceau de la langue française.

2.2. La dynamique culturelle dans les gallicismes nouveaux

La notion de la phagocytose par le gallicisme apparaît dans les langues africaines par le transfert de culture. En effet, les proverbes transcrits en français deviennent désormais des données du français et peuvent être utilisés par tous les usagers du français. Plus largement, les proverbes et les expressions aphoristiques traduits deviennent des formulations figées typiquement françaises. La forme linguistique est française pour établir le gallicisme en arrachant systématiquement toutes les richesses culturelles inhérentes. Kourouma livre ainsi cette richesse idiomatique à l'esprit « conquistador » du français.

Exemples :

- 35- Alors, que maintenant Bamba revienne, recommence, il saura que l'hyène a beau être édentée, sa bouche ne sera jamais un chemin de passage pour le cabrin. (*Les soleils des indépendances*, p.17)
- 36- Quand on s'est engagé à tisser un pagne pour couvrir toute la nudité des fesses de l'éléphant, on s'est engagé à réaliser une besogne importante. (*Monnè, outrages et défis*, p. 76)
- 37- L'oiseau qui n'a jamais quitté son tronc d'arbre ne peut savoir qu'ailleurs il y a du millet. (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p. 32)
- 38- On ne regarde pas dans la bouche de celui qui est chargé de décortiquer l'arachide. (*Quand on refuse on dit non*, p. 91)

Dans ces quatre exemples, on a des proverbes et des expressions aphoristiques tirés du terroir africain que l'on a traduit en français pour révéler la sagesse populaire. Les formes créées sont très belles et les locuteurs français s'y adapteront, les mémoriseront et en feront des faits typiquement français plus loin géographiquement ou plus loin encore dans l'avenir quand les traces de provenance de ces richesses se seraient effacées.

Notons aussi que ces formulations peuvent apparaître dans une esthétique qui les place à part dans la langue française en tant qu'expression élégante.

2.3. La dynamique esthétique dans les gallicismes nouveaux

Les expressions figées dans le discours en langue française peuvent être marquées par leur spécificité esthétique. Il est possible de s'arrêter sur quelques-unes pour le prouver. Cette esthétique concourt aussi à asseoir la spécificité de la langue française par son élégance. Ici, des formules à fond local permettent de la mettre en place.

Exemples :

- 39- Donc, vil de damnation, un damné abject, le bâtard de Bamba qui avait porté la main sur Fama. (*Les soleils des indépendances*, p. 21)
- 40- Des vœux, beaucoup de vœux pour rendre l'au-delà favorable à l'enterré. (*Les soleils des indépendances*, p. 117)
- 41- Dès l'annonce de la proclamation et désignation de Guéï comme Président de la république, toute la côte d'Ivoire se lève comme un seul homme. (*Quand on refuse on dit non*, p. 120)

Dans les exemples 39 et 40, les expressions figées rappellent un esprit africain. En effet, avec « porter main », l'on s'inscrit dans le français populaire ivoirien. « Porter main » est un euphémisme pour dire battre, frapper. Par ailleurs, l'exemple 40 est une

image plaisante à dynamique d'euphémisme pour montrer que la mort ne doit pas rendre triste.

L'exemple 41 met en évidence une autre figure de style, cette fois la comparaison. « Se lever comme un seul homme » est une expression qui rappelle l'esprit de solidarité. On note aussi, dans cette expression, une personification de la Côte d'Ivoire à qui l'on attribue les qualités humaines. Au demeurant, il est possible d'analyser « Côte d'Ivoire » comme une entité métonymique mettant en rapport le pays et ses habitants, par analogie. En tout état de cause, les gallicismes se présentent comme des expressions plaisantes à vocation esthétique pour militer en faveur de la langue française, et ce, même si certaines formulations sont puisées essentiellement dans les langues locales et dans la culture inhérente dans ces langues. La langue française, à travers un regard sur les gallicismes, est une puissante machine linguistique de phagocytose.

Conclusion

Les gallicismes se présentent comme une dynamique de fixation de la langue française selon une double typologie à travers les gallicismes de construction et les gallicismes de figure plus variés qui permettent de comprendre que cette notion doit se concevoir comme un esprit de création et de créativité spécifique à la langue française et à ses manifestations conquérantes et agglutinatrices. Dans cette mesure, elle arrive à procéder à une appropriation inverse en puisant une force nouvelle dans les langues locales africaines. Kourouma démontre ces aspects dans ses différents écrits romanesques. Ainsi, le gallicisme ou l'idiotisme français ne doit plus être considéré comme une somme d'expressions figées intraduisibles ou même comme de nouvelles formes d'expressions validées par l'usage. Le gallicisme est devenu le monstre français phagocytant les langues africaines et puisant dans leurs spécificités linguistiques, culturelles et esthétiques. Ces atouts sont légitimes pour la sauvegarde du français. En somme, Sartre ne doit plus s'inquiéter car ce sont les voleurs de langues qui se font, en réalité, voler. On conclura pour dire ceci : « tout est idiomatique dans la langue » (F. J. Hausmann, 1997) et la langue française même si elle subit une transformation à partir des langues locales reste toujours la langue française, mais cette fois-ci bonifiée. Grâce à la variété des gallicismes, dans les écrits de Kourouma, ne reconnaît-on pas, implicitement, la valeur et les richesses des langues africaines, enfin ?

Références bibliographie

ASSEM Tarek Abdel-Naïm, 2021, « Sortes de différents gallicismes de constructions en français moderne », en ligne, DOI : 10.21608/jfpsu.2021.74350.1086, consulté le 10 octobre, 2024.

DUBOIS Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse

HAUSMANN, Franz Josef, 1997, « Tout est idiomatique dans les langues », in *La locution entre langue et usages*, (Dir Michel Martins-Bltar) ENS Edition, open. pp. 277-290. En ligne, <http://books.openedition.org/enseditions/docannexe/image/18793/img-1.jpg>, Consulté le 11 octobre 2024.

KOUASSI, Germain, 2007, *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique de la langue française. Cas des écrivains ivoiriens : Kourouma, Dadié et Adiaffi*, Paris, Publibook.

KOUASSI, Roland Kouakou et IRIÉ LOU, Brigitte Gohi, 2017, « De la faute idiomatique française, une reconsideration de la notion de gallicisme », *MBongui*, Décembre, pp. 141-156.

KOUASSI, Roland Kouakou, 2019, « La syntaxe frontale de « et » dans *Le Pagne noir* de Bernard Dadié : une appropriation inverse ? », *Hommage à Bernard B. Dadié Père fondateur de la littérature ivoirienne d'expression française*, (V. Ouetto et M. A. Papé, Dir.) Paris, L'Harmattan, pp. 211-219.

KOUROUMA, Ahmadou, 1970, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil.

KOUROUMA Ahmadou, 1990, *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil.

KOUROUMA Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.

KOUROUMA Ahmadou, 2004, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil.

SAVATOVSKY Dan, 2001, « La catégorie du gallicisme ». *Sonia Branca-Rosoff. L'institution des langues. Renée Balibar : du colinguisme à la grammatisation*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 2-7351-0924-0. ffhal-04073749